



OFFRE DIVERSIFIÉE D'HABITATS DESTINÉS AUX AÎNÉS

UN PARCOURS RÉSIDENTIEL POUR FAVORISER LA VIE À DOMICILE

Dans une approche d'adaptation de la société au vieillissement, la commune d'Orgères souhaite offrir une diversité d'habitats aux aînés en leur permettant d'accéder à un parcours résidentiel tout au long de la vie, adapté à l'autonomie et en proximité du centre et des services. Bien accueillir, c'est aussi choisir son lieu de vie et pour la majorité, c'est pouvoir rester dans la commune où l'on vit. La Résidence Orgéria, habitat groupé de douze logements, constitue le point de départ de ce projet.

UN ESPACE OUVERT ET ANIMÉ

Dans le cadre de sa politique foncière, la commune s'est portée acquéreur de parcelles bâties, situées place de l'église, avec l'intention d'y mener une opération de densification de l'habitat. La commune a réservé une partie de l'espace foncier aux logements de personnes retraitées autonomes disposant de revenus modestes. Le choix du site pour l'habitat des personnes âgées, à quelques mètres de tous les commerces et des services de proximité est idéal. La commune a cédé l'ensemble des parcelles au bailleur «Aiguillon Construction» qui a édifié deux bâtiments dont douze logements attribués aux aînés. Pour répondre à un besoin de maintien de lien social, la commune a proposé d'une part de développer les actions d'animations dans la résidence et a fait le choix de proposer l'animation à ASSIA Réseau UNA. L'association a proposé un projet de vie pour l'animation de la résidence. L'animatrice joue également un rôle de prévention (stimulation cognitive, prévention des chutes, conseils en équilibre alimentaire...).

D'autre part, l'accès aux espaces communs d'animation est en lien direct avec le hall de la résidence. L'espace collectif comprend une salle commune de 60 m² au rez-de-chaussée, équipée d'une cuisine aménagée et petit matériel, un toit terrasse avec une vue à 360°, équipé de bacs potagers mis à disposition par Aiguillon Construction ainsi qu'un espace véranda. La salle d'animation est ouverte à l'ensemble des résidents sur réservation auprès de l'animatrice. Les animations se déroulent deux fois par semaine, les lundi et mercredi après-midi, soit cinq heures par semaine.



Commune d'Orgères
Rennes Métropole (35)
Collectivité adhérente depuis 2017

OBJECTIFS :

- Favoriser le plus longtemps possible la vie des personnes âgées à leur domicile et le maintien sur la commune, là où sont les repères et les liens.
- Permettre un parcours résidentiel répondant à des attentes diversifiées.
- Développer un habitat spécifique en y intégrant de nouveaux services.
- Contribuer à la prévention de l'isolement.

PRATIQUE :

- Construire un parcours résidentiel adapté.
- Rechercher un financement pour le volet "vie sociale".
- Instaurer un partenariat : bailleur, commune..
- Développer des actions d'animation dans la résidence tout en favorisant l'ouverture vers l'extérieur.
- Echanger avec les occupants pour évaluer leur lieu de vie.

Le projet prévoit une ouverture prochaine aux aînés extérieurs, sur inscription. L'animatrice accompagne les résidents dans leur vie quotidienne même lorsqu'ils ne participent pas aux animations; c'est une de ses missions primordiales. Les résidents peuvent également disposer de la salle à titre privatif pour recevoir leur famille par exemple.

PERMETTRE LES SORTIES AVEC UNE PROXIMITÉ À LA NATURE

La Résidence Orgéria contribue au parcours résidentiel en proposant une alternative entre le logement classique et l'établissement médico-social. Ces projets d'habitat accompagnent le niveau d'autonomie et le parcours résidentiel choisi par chacun.

La résidence accueille des personnes désireuses d'habiter dans un lieu mieux adapté à leurs besoins : logements pas trop grands, proches de la vie de la cité (commerces, cabinets médicaux et paramédicaux). Cette résidence a un caractère innovant car elle répond majoritairement à une demande locale de logement pour des résidents qui vivent en campagne. La conception de la résidence permet par exemple à ses habitants de bénéficier de carrés de potagers en terrasse, prétexte aux sorties, à l'exercice physique et aux rencontres.

EVALUER LE LIEU DE VIE

Deux temps forts annuels ont été organisés depuis l'ouverture de la résidence : un premier avec le Maire et l'ensemble des résidents afin d'échanger sur leur vie au sein de la résidence, un deuxième avec l'ensemble des partenaires. Pendant la crise sanitaire, l'animatrice a veillé à rencontrer chaque locataire pour des visites individuelles, des échanges et l'aide éventuelle aux démarches. Les occupants sont satisfaits de vivre à Orgéria. Certains souhaiteraient que tous les résidents participent aux animations pour que la cohésion du groupe soit encore plus forte.

PROJETS EN COURS

En ce qui concerne la Résidence Orgéria, des réflexions sont en cours pour mettre en place des animations en dehors d'Orgères.

Pour le parcours résidentiel, deux projets sont en cours de réalisation : la résidence Obély qui est un habitat groupé situé en centre bourg destiné à un public de personnes âgées autonomes et indépendantes avec trente-deux logements et le village d'Assia, avec vingt-quatre logements individuels dans une optique de mutualisation des interventions de service à domicile.

Par ailleurs, il existe à Orgères un hébergement temporaire « les maisons de la Plumelière », destiné à des personnes âgées dépendantes physiquement, des personnes âgées malades d'Alzheimer, et également des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique vieillissantes.

Enfin, un travail est en cours sur les mobilités et les déplacements. Il est ainsi prévu d'adapter les liaisons pour les déplacements entre le village d'Assia, les maisons de la Plumelière et le centre-bourg.



Les habitants lors d'une animation pendant la crise sanitaire.